



Guéret, le 20 février 2019

Communiqué de presse

Grand Débat National - Stands de proximités

À l'initiative du Président de la République, l'État a engagé sur tout le territoire un Grand Débat National, démarche inédite de consultation de nos concitoyens devant leur permettre de témoigner, d'exprimer leurs attentes mais aussi leurs propositions de solutions.

Cette semaine constitue une étape décisive concernant la remontée des cahiers citoyens mis par les communes creusoises à la disposition du public. Les maires des communes concernés ont été invités à clôturer ces cahiers le 20 février au plus tard et à les transmettre à la préfecture de la Creuse qui centralise ces cahiers citoyens pour un envoi à la **Bibliothèque nationale de France (BNF)** en fin de semaine.

Alors que plusieurs réunions d'initiatives locales sont prévues sur notre territoire jusqu'au 15 mars, le département de la Creuse accueillera deux stands de proximités au sein de l'agence Postale, au 3, avenue de la République à Guéret :

- le 22 février de 10h à 17h40
- le 25 février de 9h30 à 17h

Le stand de proximité est un dispositif d'information et de recueil de la parole citoyenne individuelle. Il a une valeur hautement symbolique puisqu'il est à la disposition de tous ceux qui ne seraient pas inscrits à des réunions d'initiative locales ou éloignées d'internet.

Sur les modalités d'analyse et de consultation de l'ensemble des éléments qui seront remontés, la préfète de la Creuse tient à rappeler que le gouvernement s'est engagé sur trois grands principes :

- L'exhaustivité : toutes les contributions individuelles et collectives seront prises en compte.
- La transparence : les contributions sont disponibles en open data dans le respect des données personnelles.
- La pluralité : la multiplicité des formes de témoignages et de prises de position seront prises en compte, tout en permettant de diversifier les analyses.

En l'état actuel, la préfecture de la Creuse a enregistré le dépôt de huit cahiers de doléances pour les communes de : Noth, Sainte-Feyre, Magnat-l'Étrange, Moutier-Malcard, Bosmoreau-les-Mines, Bénévent-l'Abbaye, Saint-Bard, Saint-Pardoux-Mortierolles.

Contact Presse : Nelly BLOSSIER - Tél 05.55.51.59.68
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse